Procès-verbal de 'Assemblée de printemps de la Société botanique suisse du 3 au 5 avril 1937, à Sion

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Berichte der Schweizerischen Botanischen Gesellschaft = Bulletin de la Société Botanique Suisse**

Band (Jahr): **47 (1937)**

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Procès-verbal de l'Assemblée de printemps de la Société botanique suisse

du 3 au 5 avril 1937, à Sion.

Présenté par la secrétaire *A.-E. Hoffmann.*

Manuscrit reçu le 17 juillet 1937.

Aimablement reçus par le président de la Murithienne et leurs confrères valaisans, nos membres entendirent le samedi soir, 3 avril, une très intéressante causerie ethnographique sur les habitants du Valais, de M. le Recteur I. Mariétan.

Dimanche 4 avril, assemblée générale à l'Hôtel de la Gare, Sion.

La séance est ouverte à 8½ heures par le président, M. le Professeur Maillefer, qui fait tout d'abord part des excuses adressées par quelques-uns de nos membres, empêchés d'assister à la séance. Le président passe ensuite à la question à l'ordre du jour qui est la fondation d'une « Station internationale de biologie méditerranéenne », par M. Carlos Faust, pour laquelle il ferait don de son beau domaine, « Mar y Murtra », situé au nord de Barcelone, domaine qui sera aménagé en jardin botanique et station de biologie méditerranéenne. Cette station internationale sera gérée par un comité dont ferait partie la S. B. S.

M. Maillefer donne à ce sujet la parole à M. le Professeur Senn, président de la S. H. S. N., qui explique que si la S. H. S. N. s'est occupée de cette question c'est parce qu'elle a un secrétariat permanent. C'est à Bâle qu'a été rédigé, par un notaire, le projet concernant l'acte de fondation. La question de la somme nécessaire à l'entretien de cette propriété est réglée, de même que liberté est laissée à nos deux sociétés de se retirer, au cas où surviendraient dans les relations, des difficultés soit morales, soit matérielles.

Cette belle propriété d'une superficie de 20 hectares, dont la dixième partie à peine forme le jardin, offre à nos botanistes une superbe occasion pour leurs recherches soit dans la garigue, soit dans l'étude des algues.

Le président remercie l'auteur de cet exposé et annonce que le comité de la S. B. S. a été de suite d'accord pour que la S. H. S. N. prenne la présidence et propose de déléguer un membre de la S. B. S. au cas où le président de la S. H. S. N. ne serait pas un botaniste. Puis, M. le Professeur Däniker qui connaît ce jardin prend la parole : Si M. Faust, qui désirait que sa propriété soit conservée l'a donnée dès maintenant, les conditions actuelles en Espagne en sont la cause. M. Faust

augmentera encore sa collection de xérophytes qui offrent de nombreux problèmes aux botanistes.

M. Maillefer remercie M. Däniker et l'assemblée confirme par un vote la décision du comité. Notre société sera représentée dans le comité de cette fondation internationale.

La partie administrative terminée, suivent les communications et la présentation de plantes rares de la région, présentation due à l'aimable attention de MM. de Riedmatten et Farquet.

Séance levée à 11 heures.

Entre 11 heures et midi, visite de la station d'Opuntia aux flancs de la colline ensoleillée de Valère.

Les participants se retrouvent pour le banquet à l'Hôtel de la Gare et c'est alors que M. de Werra, conseiller municipal, prononce d'aimable paroles de bienvenue.

L'après-midi est consacrée à l'exploration de la colline de Montorge, où au bord des vignes, fleurissent en ce moment les amandiers. Dans sa propriété de Diolly, M. Wuilloud nous fait les honneurs de sa cave puis, suivant un bisse le long des vignes, nous contournons la colline et descendons dans la vallée où, à l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf, une collation dont M. le Recteur Mariétan nous fait les honneurs, termine agréablement cette excursion.

Le lundi, conduits par MM. Farquet et de Riedmatten, les participants se rendirent aux stations riches et intéressantes du point de vue botanique, de la région située entre Saillon et Branson.

Communications.

A. Becherer (Genf): Über die Ausbreitung von *Trifolium patens* im Rhonegebiet.

Trifolium patens Schreber scheint im Rhonegebiet in Ausbreitung begriffen zu sein, ist aber sicherlich vielfach übersehen. Chronologie der Neufunde : 1929 im Kanton Genf als Wiesenpflanze bei Meyrin-Satigny (A. Becherer; vgl. diese Berichte 39, S. 93—94 [1930]); 1930—1936 zahlreiche Stellen im Kanton Genf in der Gegend Vernier-Meyrin-Satigny, sowie Colovrex und Collex, ausserdem (1930) im Dép. de l'Ain bei St. Jean-de Gonville (A Becherer und E. Thommen); Juli 1936 zwischen Pont de Grésy und Aiton (Isère-Tal, Dép. de la Savoie; A. Becherer und E. Thommen); August 1936 zwischen Vétroz und Pont de la Morge (Wallis; E. Thommen).

Ph. Farquet, Martigny, présente des échantillons d'herbier, concernant la flore vernale des environs de Martigny, que la plupart des participants ne pourront cueillir, étant donné l'extraordinaire retard de la végétation (*Gymnogramme leptophylla, Helianthemum salicifolium,*

Draba muralis, Anemone montana var. *laciniata,* etc.). Il y ajoute le *Tulipa australis* de Törbel, pour compenser celle d'Ayent qui sera certainement introuvable en ce moment.

F. Kobel. Eine autochthone Rebe im Wallis. Herr Dr. H. Wuilloud hat im Unterwallis eine wildwachsende, zum Formenkreis der *Vitis vinifera* L. gehörende Rebe gefunden. Da es sich um eine männlich blühende Pflanze handelt, kann nur ein spontanes Vorkommnis vorliegen. Eine verwilderte Kulturrebe müsste zwittrig oder weiblich sein.

A. Maillefer (Lausanne). Pour plus de précision dans l'indication des stations.

Dans les herborisations à la montagne, où le trajet à parcourir dans la journée peut être fort long, on n'a souvent pas le temps pour étiqueter chaque plante au fur et à mesure de la récolte; cependant, cela est absolument indispensable si l'on veut pouvoir préciser le point topographique de la station. Depuis une année, je me sers avec succès du système suivant : De petites étiquettes en papier fort, pourvues chacune d'un numéro différent, sont réunies en bloc d'où l'on peut les détacher une à une dans l'ordre de leur numérotation. Ces étiquettes, une fois détachées du bloc, ont la forme d'un trapèze, long de 85 mm, large de 10 mm à un bout et de 20 mm à l'autre; vers l'extrémité large, à 5 mm du bord, il y a une fente transversale de 15 mm de long.

Une fois l'étiquette détachée, il suffit d'en entourer la tige de la plante récoltée, d'introduire le bout étroit de l'étiquette dans la fente et de replier l'extrémité qui dépasse pour que l'étiquette reste fixée à la plante. Il suffit de noter dans un carnet, aussi souvent que possible, le point topographique où l'on se trouve ou simplement l'altitude, lue à un altimètre si l'on suit un chemin marqué sur la carte, pour qu'il soit possible au laboratoire d'étiqueter les plantes avec une grande précision. Les étiquettes sont réunies en bloc par un talon rectangulaire placé à leur extrémité étroite; les étiquettes sont collées les unes sur les autres par leur talon puis agrafées par un fil de fer formant boucle, ce qui permet de suspendre le bloc au revers de l'habit; le jeu d'étiquettes est ainsi toujours à portée de la main.

I. Mariétan. Caractères généraux de la flore des environs de Sion. Erscheint in diesem Band, S. 393 u. f., als besondere Mitteilung.

Dr. La Nicca, Bern, demonstriert und spricht über das von ihm 1936 neu am Napf-Nordhang entdeckte, für die Schweiz bisher nur von der Dôle sicher bekannte *Epilobium Duriaei* Gay. (Siehe nähere Ausführungen in den Mitteilungen der Bern. Naturforschenden Gesellschaft 1937.) Er erwähnt auf Grund eines am Tage vorher bei Nachforschungen im Lausanner Herbar vorgefundenen Belegexemplars, Teste Thellung,

einen weiteren Standort *im Wallis* bei les Marécottes, von Herrn Coquoz 1924 aufgefunden, aber nicht publiziert. Dieses Exemplar stimmt mit denen vom Napf und der Dôle vollständig überein.

Die schon im Blütenstadium entwickelten starken unterirdischen Ausläufer erscheinen dem Referenten das für praktisch-floristische Bedürfnisse einzig gute und exakte definierbare Unterscheidungsmerkmal von *Epilobium montanum* L. mit seinen Varietäten. Er ist nach seinen an E. montanum bisher gemachten Beobachtungen überzeugt, dass dieses keine Stolonen bildet und dass die Stoloniferen-Formen von E. montanum bei genauerer Untersuchung, sich höchst wahrscheinlich als *E. Duriaei* Gay entpuppen werden. Er möchte die Botaniker ermuntern, speziell im Wallis und Jura, aber auch in den Alpen den Typus E. montanum genauer auf Ausläuferbildung und auf mögliche Duriaeifunde zu beobachten und bittet um diesbezügliche Mitteilungen.

Dr. La Nicca benutzt die Gelegenheit, die Mitglieder der Gesellschaft (unter Vorweisung des ersten Bandes) auf das kürzlich erfolgte Erscheinen des vierten, d. h. Schlussbandes der Flora von Graubünden von Braun-Blanquet und Rübel, aufmerksam zu machen. Dieses Werk ist Dank einer sehr bedeutenden Subvention der Stiftung Dr. J. de Giacomi der S. N. G., den Mitgliedern für Fr. 30.— erhältlich gemacht worden. Speziell im Hinblick auf die in vielem mit der Flora des Wallis übereinstimmenden Arten, ist dieses Werk mit seinen pflanzengeographischen, ökologischen und soziologischen Definitionen für jede Art von grossem Interesse.

H. Wuilloud. Les arbres et les vignes des environs de Sion. Erscheint in diesem Band, S. 452 u. f., als besondere Mitteilung.